

Groupes physiques très jeunes. III. L'influence du «coude» dans les lois d'extinction

Autor(en): **Goy, Gérald**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives des sciences [1948-1980]**

Band (Jahr): **23 (1970)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-739134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GROUPES PHYSIQUES TRÈS JEUNES

III. L'INFLUENCE DU « COUDE » DANS LES LOIS D'EXTINCTION

PAR

Gérald GOY

RÉSUMÉ

On montre que la position du « coude » autour de 4300 Å dans les lois d'extinction interstellaire de Nandy influence considérablement l'indice (B1-B2) de la photométrie en 7 couleurs de l'Observatoire de Genève, ainsi que le paramètre $[d]$ qui le contient.

Dans ses publications successives sur la loi d'extinction, Nandy [1 à 6] n'a pas attaché d'importance particulière à la position du « coude » qui relie la partie rouge à la partie violette de la fonction, aux environs de 4300 Å. Dans une première étude, nous avons repris les points de ces fonctions et nous avons trouvé les positions suivantes pour le coude:

loi Per : $\lambda = 4414 \text{ \AA}$

Cas : $\lambda = 4274 \text{ \AA}$

Cyg : $\lambda = 4210 \text{ \AA}$

Lorsque nous avons étudié les lois d'extinction dans l'amas IC 1805 [7] nous avons conduit les calculs de deux manières bien distinctes:

- 1) par la méthode spectrophotométrique (différence des couleurs) en décrivant un pseudo-continu aux longueurs d'onde effectives de nos 7 filtres;
- 2) par un diagramme à 2 paramètres dans lequel les étoiles occupent une position caractéristique.

Nous avons alors constaté un accord étroit entre les deux méthodes.

Par la suite nous avons tenté d'introduire une hypothèse simplificatrice: coude unique à 4300 Å. Cette interprétation nous a conduit à relever un nouveau type de sensibilité que nous allons étudier: la sensibilité des paramètres à la position du « coude ».

Le graphique (figure 1) décrit notre premier tracé des 3 lois, déduit de Nandy [4].

En ordonnées nous avons porté les magnitudes et en abscisses l'inverse de la longueur d'onde.

On remarque une curieuse corrélation entre la pente et la position du coude. Ce tracé « A » fournit les modèles que nous avons adoptés dans notre publication [7]. Nous appellerons « B » le tracé des lois d'extinction à coude unique en $\lambda = 4300 \text{ \AA}$.

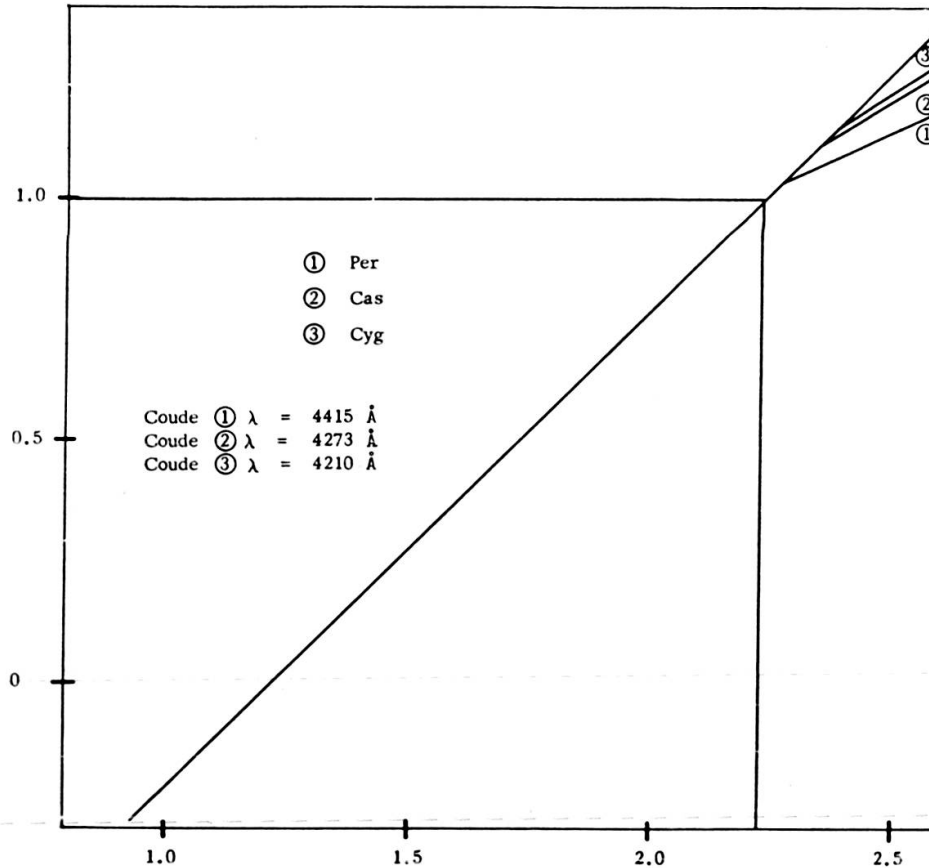


FIG. 1.

En résumé, le tracé des lois d'extinction est déterminé dans le tableau suivant:

Type A	λ Coude	Rapport des pentes
Persée	4415	0.46
Cassiopee	4274	0.61
Cygne	4210	0.64
Type B	λ Coude	Rapport des pentes
Persée	4300	0.46
Cassiopee	4300	0.61
Cygne	4300	0.64

Nous avons utilisé le plan $[d] / [\Delta]$ pour sélectionner des lois d'extinction individuelles dans IC 1805 [7]. d est le paramètre le moins sensible au changement de loi. Δ est au contraire le plus sensible.

Rappelons que le paramètre $[d]$ décrit par M. Golay [8] a la valeur suivante:

$$d_{M_0} = [U - B1]_{M_0} - K_0 [B1 - B2]_{M_0}$$

$$d_M = [U - B1]_M - K_0 [B1 - B2]_M$$

où K_0 est le coefficient qui annule exactement les effets d'une masse de matière interstellaire M_0

et d_M est la valeur prise par la combinaison linéaire lorsque $M \neq M_0$

C'est en modifiant le mode de calcul de la loi d'extinction que nous avons mis en évidence une nouvelle propriété du paramètre $[d]$.

La figure 2 illustre les changements introduits dans la variation de $[d]$ lorsqu'on déplace le « coude » de la loi d'extinction.

$$\Delta m = d_0 - d_M$$

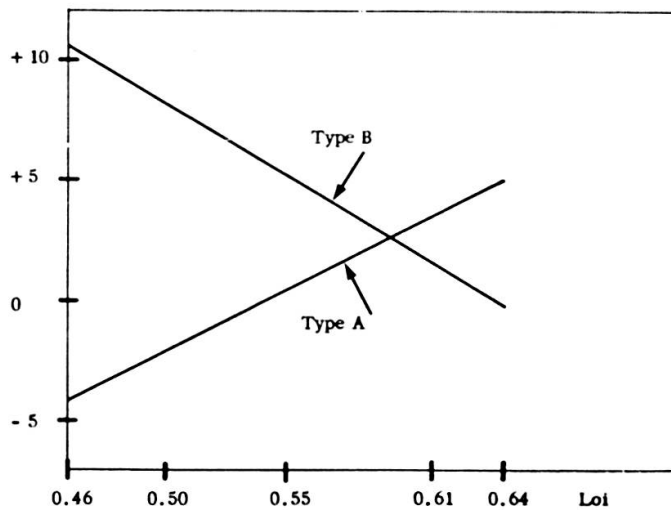


FIG. 2.

d_0 est le paramètre intrinsèque obtenu avec le coefficient K_0

d_M est le même paramètre obtenu avec K_0 et l'étoile rougie par la masse de matière interstellaire M .

En abscisse nous avons porté le rapport des pentes qui caractérise la loi d'extinction (Nandy [4]), et en ordonnées les centièmes de magnitudes.

Persée : 0.46

Cassiopee : 0.61

Cygne : 0.64

L'ensemble du graphique est valable pour une masse assez forte mais encore courante de manière interstellaire:

$$M = 3.5$$

Entre le type A et le type B, la variation de $[d]$ change de signe. Le comportement du plan $[d]/[\Delta]$ en est donc profondément modifié.

La figure 3 (Plan $[d]/[\Delta]$) met en évidence l'effet du « coude » lorsqu'on passe du type A au type B.

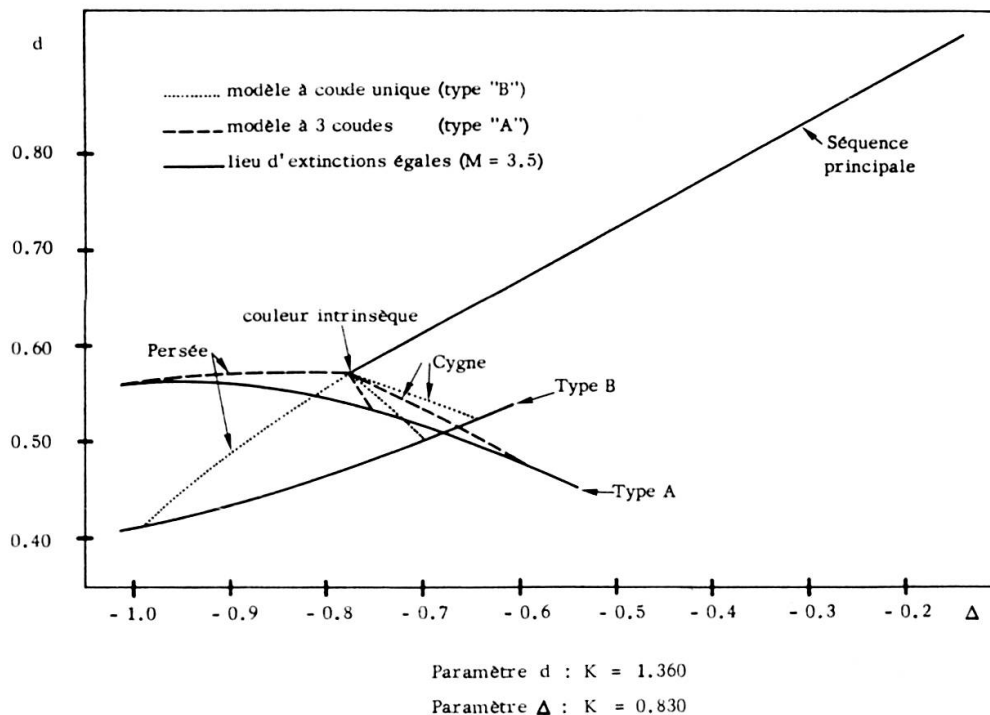


FIG. 3.

L'étoile non rougie se trouve au point « couleur intrinsèque ». Le déplacement de l'étoile sous l'action d'un rougissement croissant est indiqué par des traits pointillés.

Les deux courbes en trait continu sont les lieux de déplacement de l'étoile à masse M constante et à lois variables.

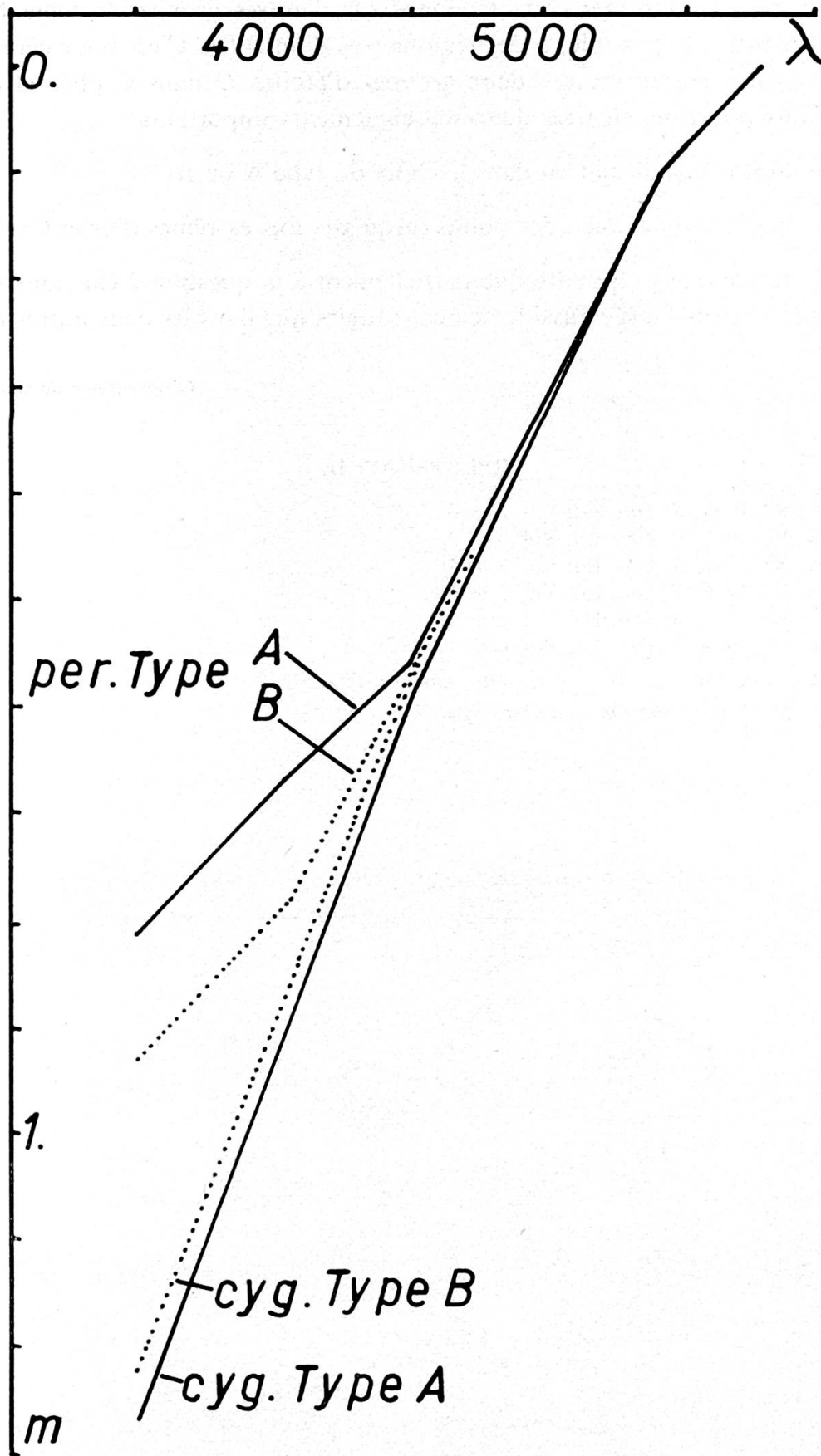
La figure 4 illustre clairement le comportement d'un continu stellaire dont on a simulé le rougissement par des lois de type A (trait continu) et de type B (trait pointillé). En ordonnée, on a porté les magnitudes (m) et en abscisse les longueurs d'onde en Angströms.

Etoile : 10 Lac (continu de Code)

$M = 3.0$

Lois : Per. et Cyg. Selon Nandy [4]

Dans notre travail sur IC 1805 [7] nous avons montré que les étoiles O de ce groupe ont une nette tendance à se répartir sur une ligne de type A (les faibles différences d'excès ne jouent pas un grand rôle). Mais avant d'adopter ce type de



loi il convient de confirmer cette tendance sur d'autres groupes fortement rougis qui appartiennent, si possible, à des régions très différentes. C'est pour cette raison que nous avons mis en mesure deux groupes d'étoiles *O* dans Céphée et dans le Cygne. Nous pourrions en tirer deux renseignements importants:

- 1) Y aura-t-il confirmation dans le choix du type A ou B) ?
- 2) Trouverons-nous bien des points jusqu'aux lois extrêmes (Per et Cyg) ?

Nous ne pourrions répondre que partiellement à la question 2 car nous n'avons pas d'étoiles *O* dans Persée aussi fortement rougies que dans les deux autres régions.

Observatoire de Genève

BIBLIOGRAPHIE

- [1] NANDY, K., 1964, *R. Obs. Ed.* Vol. 3 n° 6
- [2] NANDY, K., 1965, *R. Obs. Ed.* Vol. 5 n° 2
- [3] NANDY, K., 1965, *R. Obs. Ed.* Vol. 5 n° 3
- [4] NANDY, K., 1966, *R. Obs. Ed.* Vol. 5 n° 11
- [5] NANDY, K., 1967, *R. Obs. Ed.* Vol. 6 n° 3
- [6] NANDY, K., 1968, *R. Obs. Ed.* Vol. 6 n° 7
- [7] GOY, G. et A. MAEDER, 1969, *Publ. Obs. Genève*, Fasc. 76.
- [8] GOLAY, M., 1968, *Publ. Obs. Genève*, Fasc. 75